

Le 11 octobre 2018.

Le Maire de Saint-Péray,

à .
.
.
.

N./Réf. : SG/VC/SS/87-2018

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 18 octobre 2018
A 20 h 30
Hôtel de Ville
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre


ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 septembre 2018,
2. Convention de mise en commun Police Municipale Guilhaerand-Granges/Saint-Péray,
3. Convention de prestation de service pour nettoyage mécanisé avec la CCRC,
4. Convention de financement pour la déviation de Guilhaerand-Granges/Saint-Péray – Contrat de plan Etat/Région/Pacte pour l'Ardèche 2017-2021,
5. Approbation des nouvelles attributions de compensation suite au rapport de la CLECT 2018,
6. Présentation du rapport écrit des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de la SEMSPAD – Exercice 2017,
7. Modification du règlement intérieur Crèche Les Loupiots,
8. Convention d'objectif avec l'association Rugby Bassin de Crussol,
9. Présentation du rapport d'activité 2017 CCRC – service assainissement,

10. Présentation du rapport d'activité 2017 VRD,
11. Autorisation de demandes de subvention auprès des organismes habilités pour des travaux d'amélioration de performances énergétiques des bâtiments communaux,
12. Modification de la convention quadripartite entre le Conseil Départemental de l'Ardèche, la CCRC, la ville de Saint-Péray et la Compagnie Zinzoline,
13. Questions diverses.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le conseil municipal du 20 septembre 2018, en application des délégations de pouvoir au Maire.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Le Maire,
Jacques DUBAY.

